

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 118 (1973)
Heft: 5

Artikel: Des moyens auxiliaires de pédagogie militaire
Autor: Chouet, Jean-François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-348546>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Des moyens auxiliaires de pédagogie militaire

INTRODUCTION

Qu'il s'agisse de l'école enfantine ou de l'université, les enseignants d'aujourd'hui disposent en appui de tout un arsenal de moyens, et spécialement de moyens audio-visuels. Les écoles militaires, à un degré moindre parfois, supérieur d'autres fois, en sont également pourvues.

L'abondance de ces aides d'enseignement, et surtout leur relative complexité, exigent de ceux qui les utilisent des connaissances particulières. Et non seulement des connaissances techniques, généralement aisées à maîtriser, mais surtout de nouvelles connaissances pédagogiques. Il est hors de doute que la façon d'enseigner se trouve modifiée par l'apparition d'instruments nouveaux. Il est certain aussi que ceux-ci, mal dominés, peuvent engendrer une baisse dans la qualité de l'instruction.

L'erreur principale dont il faut se garder et que l'on voit, malheureusement, se produire trop souvent, est d'*abuser* de certains ustensiles. Cela, notamment, dans les premiers temps de leur emploi où ils jouent, pour l'instructeur, le rôle d'un jouet neuf dont on a hâte d'exploiter, à tout propos et hors de propos, toutes les possibilités d'emploi.

Avant que d'examiner les plus courants de ces moyens, il convient d'insister fortement sur le fait que ce sont là des *auxiliaires* de l'enseignement. Et que, par conséquent, en exceptant parfois le cinéma, *ces moyens ne sauraient remplacer l'instructeur*. Pas plus qu'il ne feront d'un mauvais instructeur un pédagogue de premier plan. Nous dirons même: au contraire. Car, nous l'avons vu, le pédagogue qui fait usage de ces aides techniques doit les maîtriser et maîtriser leur dosage, en plus de la matière à enseigner elle-même.

Un mot encore sur les techniques envisagées ici: c'est délibérément que nous avons laissé de côté les computers et le système de TV en circuit fermé. Leur introduction ne s'opère que très lentement et dans certains cas bien particuliers seulement. Et l'on peut, sans être grand clerc, s'imaginer aisément que le rythme de cette introduction n'est pas précisément en train de s'accélérer.

Le film est, sans conteste, un moyen didactique de valeur. Il présente souvent l'avantage de remplacer l'instructeur, il offre une uniformité de conception ou d'enseignement partout où il est projeté, il peut bénéficier de toute une série de techniques (trucages, par exemple) et, last but not least, il offre l'attrait pur et simple du cinéma. En outre, la technique même du cinéma permet aussi bien l'enseignement (films spécifiquement didactiques) que l'information (films-reportages).

Toutes les armées possèdent, sous des appellations diverses, un service cinématographique chargé de la réalisation et de la diffusion de ces moyens d'instruction. Leur emploi et leur valeur ne sont généralement pas contestés, ce qui nous dispense d'une longue plaidoirie. En revanche, quelques recommandations quant au mode d'emploi ne sont peut-être pas superflues :

1. Il convient de proscrire avec la dernière énergie les films *vieillis* et de *qualité médiocre*, que ce soit par l'image ou par le son. En effet, il ne faut pas oublier que le spectateur de cinéma est devenu exigeant. Que le film soit didactique et militaire ne change rien à l'affaire ! Nous dirons même que, pour « porter », le film passé dans une caserne doit « accrocher » non seulement par son sujet et la façon de le traiter, mais par son actualité et sa qualité technique. A défaut de quoi il vaut mieux y renoncer.

2. *Le moment* choisi pour la projection d'un film est aussi important. C'est peut-être un truisme de répéter qu'après un repas, l'ambiance de la salle obscure incite les plus intéressés eux-mêmes à un bienfaisant sommeil. Or, il est effarant de constater combien de fois on procède à de telles projections le soir, après une journée de plein air et après un dîner copieux. Inutile, probablement, d'insister sur le peu d'impact ainsi réalisé. On peut en dire tout autant de ces films du samedi matin ou après-midi, destinés à « boucher » une heure avant la mise en congé. L'esprit est facilement ailleurs...

3. Le film doit déboucher sur *la pratique*. En d'autres termes, et en tout cas pour le film didactique, il convient d'utiliser ce moyen comme *introduction* à une nouvelle activité, à une nouvelle instruction, à un exercice d'un type particulier. Les enseignements retirés du film doivent être *exploités* pendant que ces images sont encore présentes dans les mémoires des cadres et de la troupe. Faute de quoi les leçons se perdent et, avec elles, le temps passé dans la salle de cinéma. Rappelons que le temps est denrée rare...

4. Le chef, l'instructeur, qui prétend passer un film à sa troupe doit l'avoir *préalablement vu* (oh! pardon; je crois bien qu'on doit dire: visionné). Evident? Voire... Il est certain que, pour remplir son rôle, le film doit être présenté. L'attention des spectateurs doit être, avant la projection, attirée sur tel ou tel passage, telle attitude, tel processus de décision, tel équipement, tel comportement de combat, etc. Et, en relation avec ce que nous avons vu plus haut, il convient, à la fin du film, d'insister auprès des spectateurs pour qu'ils gardent en mémoire telle et telle séquences qui sont considérées comme *base* de l'instruction qui sera prochainement dispensée sur ce thème.

En outre, selon la façon dont le film est conçu, et s'agissant surtout de films d'information (Vietnam, Expo 64 et autres), il peut être nécessaire de l'introduire en rappelant le contexte, la situation initiale.

Moyennant ces quelques précautions, il est hors de doute que le film offre un appoint d'importance dans le sens d'une instruction plus vivante, plus percutante et, par conséquent, plus efficace.

II. L'ENREGISTREMENT SONORE

Nous entrons là dans le domaine des « joujoux » dont il convient de se méfier. La bande magnétique est, pourtant, un instrument extrêmement utile, particulièrement dans l'instruction des cadres, plus particulièrement encore dans le difficile apprentissage de la donnée d'ordres. C'est dire assez que l'enregistrement devrait être utilisé systématiquement dès l'école de sous-officiers. L'immense avantage de l'enregistrement sur le simple exercice de donnée d'ordres devant les camarades et l'instructeur, est qu'il permet de conserver non seulement le contenu d'un ordre, ce qu'un papier ferait tout aussi bien, mais le ton, l'assurance, le rythme, la persuasion avec lesquels (ou sans lesquels) l'ordre a été donné. Par conséquent, on peut, grâce à ce moyen, faire mesurer aux élèves leurs propres progrès. Et, par là, fortifier encore leur assurance, ce qui, notamment aux petits échelons, est absolument indispensable.

Quelques recommandations et mises en garde sont cependant nécessaires, avant de travailler avec l'enregistreur. Citons les plus importantes:

1. L'instructeur doit avoir tenté lui-même l'expérience, à double fin de manier l'appareil avec sûreté et de savoir ce que « donne » sa propre voix enregistrée. Il y a, parfois, de cocasses surprises!

2. Obtenir, pendant l'enregistrement, un silence *absolu* est indispensable. Il convient donc d'éviter d'enregistrer pendant qu'au-dehors, un lieutenant à forte voix entraîne l'école de section. Ne pas oublier de fermer les fenêtres!

3. Deux ou trois élèves donnent leur ordre. Cela suffit pour en tirer les leçons. Les commentaires et critiques ayant été faits, ces mêmes élèves redonnent leur ordre. On peut alors « montrer » la différence entre l'ordre initial, hésitant, bafouillant, et l'ordre corrigé, déjà plus sûr, plus net, plus entraînant.

On ne manquera pas, la séance suivante, d'enregistrer d'*autres* élèves. Mais on renoncera à les enregistrer tous d'une même séance. Attention au joujou!

III. LE CLICHÉ

Endossant les défroques de mon ami La Palisse, je rappellerai que le cliché se prête fort bien à l'évocation de situations statiques. Ou alors de situations se transformant avec une telle rapidité qu'il faut en fixer les différents moments si l'on veut avoir le temps de prononcer à leur propos les commentaires qui s'imposent. En d'autres termes, le cliché est idéal pour représenter un paysage (situation tactique), une carte, une installation (construction d'un abri), un matériel non disponible (chars ou avions étrangers, par exemple), un document non disponible également, ou alors, les différentes phases d'une expérience qu'il n'est pas possible de répéter trop souvent (par exemple, la représentation de l'incendie d'une ville que l'on réalise en collant en un carré rien moins que 625 bougies. En gros, deux heures de préparatifs pour 5 à 10 minutes de démonstration!).

Sur l'emploi du cliché aussi, quelques recommandations sont nécessaires. Résumons-les:

1. Le cliché, silencieux, doit être *commenté*. L'attention des spectateurs doit être attirée sur tel ou tel point important de ce qu'il représente. Une fois encore, cela implique que l'instructeur, le directeur d'exercice, connaît ses clichés, a préparé sa leçon, et *ne se repose pas sur l'image* qui n'est qu'un appoint. C'est un instrument entre les mains de l'enseignant. Rien de plus.

2. On a tout avantage à présenter des clichés dans la *pénombre*, et non dans l'obscurité totale. La lumière du projecteur est suffisamment forte

pour que l'on puisse laisser dans la salle une lumière qui permette à l'instructeur de *voir* ses élèves, de repérer, par exemple, une main qui se lève pour poser une question, etc. Le poids de l'enseignement est, malgré l'image, porté par l'*instructeur*. Ses silences eux-mêmes doivent être mis en valeur (« Je vous laisse observer quelques instants... »).

3. Il est bon, de temps à autre, d'interrompre la projection, de ramener la pleine lumière, et de proposer aux élèves une activité plus pratique: résumer l'essentiel de ce qui a été vu, en tirer les leçons, noter quelques indications, écrire ou décrire une situation (engagement éventuel de l'enregistreur), de manière à rompre la monotonie qui se dégage facilement de l'emploi prolongé d'un auxiliaire didactique, et surtout d'un moyen qui requiert une plus ou moins grande obscurité.

4. Notons, enfin, qu'il en va du cliché comme du cinéma: le vieux doit être proscrit, le noir/blanc abandonné au profit de la couleur. A moins, bien entendu, qu'il ne s'agisse de présenter un véritable document. Mais il faut se rappeler que la « clientèle » est, à raison, exigeante! Et que l'impact d'un tel moyen d'enseignement dépend aussi, pour une large part, de son actualité et de sa qualité technique.

IV. LE RÉTRO-PROJECTEUR

Avec le tableau de molleton ou « flip-flap », le rétro-projecteur (alias « Vu-graph » ou « Prokischreiber » ou encore, tenons-nous bien, « Hell-raumschreibprojektor ») figure parmi les derniers-nés de notre arsenal didactique. Il est aujourd'hui, et c'est heureux, de plus en plus largement réparti. Et nous serons les derniers à nous en plaindre. Mais à tous ceux qui ont eu le courage de suivre cet article jusqu'ici, nous voudrions recommander de suivre au moins ce paragraphe jusqu'au bout.

En effet, si le rétro-projecteur est largement réparti, il n'est pas encore, tant s'en faut, bien utilisé. Nous sommes encore en présence d'un redoutable jouet qui peut, moyennant quelques précautions, devenir un précieux auxiliaire. Et, pour commencer, souvenons-nous que cet ustensile n'est qu'un tableau noir amélioré et sur lequel l'on peut faire passer des clichés, photos et dessins. Sur quoi quelques recommandations sont nécessaires.

1. Pour utiliser le Vu-graph, il faut disposer du matériel d'écriture (stylos-feutre, plumes à encre) *adéquat*. On n'écrit pas avec n'importe

quoi sur du papier cellophane. Combien a-t-on vécu de ces théories (et même des cours à l'université, devant 400 étudiants) durant lesquels l'instructeur ou le professeur fait de superbes dessins qui s'évanouissent au fur et à mesure qu'ils sont créés? Combien a-t-on vu de malheureux suçant avec entrain un stylo-feutre désespérément et définitivement séché, bon à jeter? Inutile d'insister sur la perte de temps et la source de désordre et de flottement que cela représente.

2. Il convient, ensuite, d'écrire en caractères suffisamment gros. En effet, du fait que l'on écrit à plat, sur une surface équivalant à peu près à celle d'une page de grand cahier, on a souvent tendance à former des « pattes de mouche » parfaitement illisibles non seulement des derniers, mais parfois aussi des premiers rangs de l'auditoire.

3. Ensuite, ne peut prétendre dessiner que celui qui en est capable. Les « faibles en dessin » (et j'en suis) ont toujours la faculté de se réfugier dans une autre méthode: celle qui consiste à faire, tranquillement, un dessin sur papier, le retouchant autant qu'il est nécessaire, puis à le photocopier sur un « film » qu'il suffira, pendant la leçon, de déposer sur le rétro-projecteur pour le voir projeté sur l'écran, dans toute la pureté de ses lignes. Mais, pas plus qu'au tableau noir, le gribouillis n'apporte quoi que ce soit de positif ni d'utilisable pour l'élève.

4. Rappelons ensuite que, tout comme pour le film ou le cliché, la *couleur* est un élément d'attrait non négligeable. Il ne faut, comme de toute bonne chose, pas en abuser, mais il est aussi nécessaire d'en user.

5. De temps à autre, lorsque l'image ou le texte projeté n'est pas indispensable à la compréhension de ce qui va être dit, il faut *éteindre l'appareil*. Ainsi l'attention des auditeurs se reportera-t-elle sur celui qui parle, sur l'instructeur, sur la parole. Cette précaution est nécessaire même si l'appareil ne projette qu'un carré de lumière blanche sans un mot ni un dessin. La lumière attire l'œil. Il faut l'éteindre si l'on veut attirer ailleurs l'attention des élèves.

Au début de ce paragraphe, nous avons mentionné quelques autres moyens apparentés au rétro-projecteur. Nous ne nous y arrêtons pas, sinon pour rappeler que ces moyens essentiellement visuels requièrent une écriture lisible et un dessin net. Mentionnons simplement que le système dit « flip-flap » permet littéralement d'accrocher au mur des objets. Quel bonheur pour les chefs de classe des écoles de sergent-major

qui peuvent ainsi présenter des objets aussi rares qu'une gamelle, une gourde ou un soulier à clous!

Avant de clore sur les moyens visuels, il importe de souligner combien est nécessaire la présence d'un *écran* dont la qualité et surtout les *dimensions* doivent être à la mesure de la salle de projection et de l'appareil utilisé. Le plus souvent, un drap de lit fait l'affaire... à condition qu'il provienne d'un lit à deux places! On ne projette pas sur du jaune sale, ni sur un « écran » bicolore par nécessité (ou, plutôt, par manque d'élémentaires préparatifs).

V. LES MODÈLES

Les modèles ne sont pas, à proprement parler, des moyens techniques mais peuvent être, néanmoins, d'utiles compléments à l'enseignement. Ils existent en grandeur nature pour toutes les munitions et à échelle réduite pour les blindés, les avions et certains véhicules.

Nous ne nous étendrons pas sur ce sujet. Deux précisions à ce propos doivent cependant être apportées.

D'une part, les modèles ne sont pas des pièces de musée. Ils doivent donc pouvoir être touchés, retournés, examinés, vus de près.

En second lieu, et à l'évidence, les modèles ne sont qu'un complément à une instruction. Moins que tout autre auxiliaire, ils ne sauraient remplacer l'instructeur et sa méthode. Ce qui ne veut pas dire que ce moyen n'ait pas son utilité. Nous dirons même qu'à notre gré, on n'en fait pas, aujourd'hui, un assez large usage.

VI. LES TABLEAUX DE PLASTIQUE

Moyen longtemps sous-estimé, les panneaux de plastique sont éminemment utiles dans le domaine de la connaissance des munitions et, surtout, des armes. En effet, ils présentent, à une échelle agrandie, des coupes de munitions (obus, grenades à fusil) avec la nomenclature qui s'y rapporte. De même, ils présentent des armes (fusil d'assaut et mitrailleuse) en pièces détachées, assorties également de leur nomenclature.

Ces panneaux présentent deux avantages essentiels:

Tout d'abord, ils peuvent être utilisés aussi bien dans le terrain qu'en salle, étant donné leur résistance à toutes les intempéries. Ils peuvent être suspendus ou simplement étalés à terre.

Second avantage, le tableau de plastique est un moyen d'enseignement individuel, en ce sens qu'un élève seul, ou une équipe de deux, peut parfaitement, après y avoir été convenablement introduit, travailler individuellement et indépendamment avec ce matériel. Relevons au passage qu'un tel système est de loin préférable, à l'échelon de l'élève sous-officier en tout cas, à celui de l'étude vespérale dont l'efficacité, expérience faite, se révèle bien contestable.

Sur quoi nous ajouterons deux recommandations :

1. Ce matériel, d'usage aisé, est destiné à être utilisé. Il faut que les chefs de section qui peuvent en disposer largement dans les ER n'hésitent pas à faire sortir ces tableaux du local de matériel où ils croupissent.

2. L'emploi par les élèves (ou recrues) de ces tableaux doit être précédé d'une courte introduction de l'instructeur qui, en même temps qu'il en indique le « mode d'emploi », fixe les résultats à atteindre en fin de séance.

Faute de quoi l'« instruction » dérive en béate contemplation.

VII. LA DÉMONSTRATION

La projection d'un film n'étant pas pensable dans le terrain, elle peut être remplacée par une autre forme d'art : le théâtre. Autrement dit la démonstration. Quoique n'ayant rien de spécifiquement technique, ce moyen demeure un précieux auxiliaire d'enseignement qui permet d'illustrer la volonté de l'instructeur. A ce propos, quelques principes :

1. Par nécessité, notamment en début d'école de recrues, on ne peut prendre pour acteurs que des *cadres*. Mais dès que l'instruction de la troupe le permet et dans toutes les écoles de cadres, ce sont les élèves eux-mêmes qui doivent être engagés, à effet d'activer et leur intérêt et leur engagement personnel.

2. La démonstration doit être simple, et ce pour plusieurs raisons. D'abord, l'instructeur n'est qu'un metteur en scène amateur. Il faut donc qu'il puisse dominer son affaire de bout en bout. Ensuite, les élèves doivent comprendre aisément ce qu'on veut leur montrer. La démonstration ne devrait pas avoir besoin d'être expliquée, mais seulement exploitée.

3. Une bonne démonstration doit être structurée, pouvoir se décomposer en un certain nombre de phases, de façon à permettre, cas échéant,

son *interruption* pour un commentaire ou une précision, pour permettre aussi une éventuelle *répétition* d'une phase, d'une scène sur laquelle on veut insister.

4. Enfin, une démonstration doit être limitée aussi bien dans son objet que dans sa durée. Cinq à dix minutes doivent suffire si l'on veut maintenir le niveau d'attention des élèves à un degré suffisant. La démonstration ne doit pas tourner au bourrage de crâne mais doit déboucher rapidement sur une application pratique de tous les élèves. « Bien sûr », dira-t-on. Oui. Bien sûr...

CONCLUSION

Il est temps de mettre un terme à cette petite étude, dont nous sommes bien conscients qu'elle n'épuise de loin pas le sujet. Elle n'avait d'autre prétention que celle de faire état de quelques expériences et d'insister sur quelques nécessaires mises en garde. Nous voudrions, en conclusion, mettre deux points particulièrement en évidence.

En premier lieu, rappeler que les auxiliaires d'enseignement ne sont que des aides du pédagogue. Comme tels, ils doivent être utilisés à bon escient, c'est-à-dire à dose et fréquence raisonnables. C'est-à-dire aussi que l'instructeur ne saurait en aucun cas en être l'esclave.

En second lieu, il faut insister avec force pour que l'instructeur ne fasse usage d'instruments auxiliaires qu'à condition de les connaître et de les maîtriser parfaitement, tant en ce qui concerne leur opportunité pédagogique qu'en ce qui touche à leur manipulation. L'enseignant qui « cafouille » devant un appareil, qui doit demander à un élève « comment ça marche » ferait mieux de se contenter du vénérable et toujours utile tableau noir.

A propos, rappelons que, sans une bonne craie, celui-ci non plus ne sert à rien...

Capitaine Jean-François CHOUET

